PRÉS HUMIDES ET MARAIS DU PEU ET DU BREUILLE (Identifiant national : 430020287)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 45000010)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, .- 430020287, PRÉS HUMIDES ET MARAIS DU PEU ET DU BREUILLE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 10P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020287.pdf*

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) :DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 919062°-2259868°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 15/10/2009
Date actuelle d'avis CSRPN : 22/09/2017
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 31/10/2017

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 5
6. HABITATS 5
7. ESPECES 7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 10
9. SOURCES 10

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Doubs
- Commune : Laviron (INSEE : 25333)

1.2 Superficie

33,21 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 709
Maximale (mètre): 778

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Sur les seconds plateaux du Jura, le village de Laviron se situe en contre-bas du mont du Peu, boisé au sommet. Au sud, le paysage s'ouvre sur le plateau au relief faiblement marqué, occupé par des prairies. Des affleurements de marnes imperméables dans le sous-sol calcaire du Jurassique déterminent la formation de milieux humides très diversifiés en périphérie nord et ouest du village.

La majeure partie de la zone est occupée par un vaste pâturage humide de pente, dans le bas du coteau du Peu. La végétation des niveaux topographiques inférieurs et des zones de suintements, dominée par les joncs, reste toutefois très diversifiée. Les espèces y sont caractéristiques des milieux riches et humides : reine des prés, populage des marais, cirses des rives et des ruisseaux, laîches paniculée et de Lachenal. Vers le haut de la pente, des espèces plus mésophiles apparaissent, accompagnées par des buissons épineux. La grande surface de la zone, la disposition des habitats en mosa*que, la diversité de structure de végétation et le mode d'exploitation (pâturage extensif) confèrent au site un intérêt écologique et paysager particulier, bien qu'aucune plante rare n'y soit recensée.

A l'ouest de la zone, une vaste prairie hygrophile, dominée par le scirpe des bois, est entourée par divers habitats humides : mégaphorbiaie, frênaie, étang et bas-marais.

Le marais de pente, occupant les franges sud et ouest de la prairie, est l'habitat le plus remarquable. Il se distingue par un sol alcalin, pauvre en nutriment, et il est soumis à des fluctuations de niveau de la nappe phréatique. Dominé par la molinie et la laîche puce, il abrite tout un cortège floristique méso-hygrophile de plantes à fleurs originales, de répartition strictement limitée, inféodées à ces premiers stades de la formation d'une tourbière. Au sud, le bas-marais est colonisé par une pinède sur tourbe (pin sylvestre). Un ruisseau bordé d'aulnes glutineux le longe au nord. Toutefois ce cours d'eau a été interrompu et canalisé afin de créer des mares à grenouilles. Un étang plus vaste, creusé au nord du village, se prolonge par une roselière à massette à larges feuilles. Enfin, au sud du Petit Vernois, le ruisseau est entouré par une zone alluviale naturelle composée d'une frênaie et de diverses formations herbacées hautes (magnocariçaie, roselière, mégaphorbiaie…).

Sur le plan entomologique, les formations herbacées humides, aux floraisons abondantes et réparties dans l'année, sont favorables à l'alimentation de nombreux insectes floricoles, en particulier des papillons de jour. Ces habitats originaux, très sélectifs, autorisent l'installation d'un cortège d'insectes particulier. Les plans d'eau sont favorables aux libellules et aux amphibiens, en tant que sites d'accueil et de reproduction.

STATUT DE PROTECTION

Aucune protection réglementaire de l'espace n'a été mise en place. En revanche, la préservation des zones humides, tant pour leur intérêt patrimonial que fonctionnel, est un objectif prioritaire affirmé par la loi sur l'eau du 03/01/92 : le décret d'application du 29/03/93 instaure une protection contre leur destruction.

OBJECTIFS DE PRESERVATION

Comme pour l'ensemble des zones humides, les fonctions de ce secteur sont essentielles dans le cycle de l'eau : rétention pendant les périodes pluvieuses, alimentation des nappes souterraines, auto-épuration des eaux de surface.

Afin d'assurer la conservation des habitats, le principal objectif consiste à préserver le fonctionnement hydrique de la zone. Il convient donc d'éviter toute opération pouvant contribuer à l'assèchement du milieu (drainage ou assainissement), mais aussi plantations de résineux dans le secteur. De même, le creusement d'étangs à grenouilles, influant sur le niveau de la nappe et amputant la surface de marais, doit être limité.

Les apports d'engrais, provoquant un enrichissement en éléments nutritifs, sont déconseillés. Dans le cas contraire, il s'ensuivrait un déséquilibre trophique préjudiciable à la flore très spécialisée du bas-marais oligotrophe.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Elevage
- Urbanisation discontinue, agglomération

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Etang
- Talweg
- Plateau

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Collectivité territoriale

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Critères d'intérêts patrimoniaux - Ecologique - Faunistique - Lépidoptères - Insectes - Floristique	- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Ralentissement du ruissellement - Soutien naturel d'étiage - Zone particulière liée à la reproduction	

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Comblement, assèchement,drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Lépidoptères	- Phanérogames	- Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	22.1 *Eaux douces*				
	22.4 *Végétations aquatiques*				
	37.2 *Prairies humides eutrophes*				
	87 *Terrains en friche et terrains vagues*				
	53.1 *Roselières*				
	37.31 *Prairies à Molinie et communautés associées*				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86 Villes, villages et sites industriels				
	38.1 Pâtures mésophiles				
	38.2 Prairies de fauche de basse altitude				
	44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais				
	37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	81.1 Prairies sèches améliorées				
	38.3 Prairies de fauche de montagne				

6.4 Commentaire sur les habitats

Remarques

224 = 2242 et 22244 (groupt déterminants)

372 = 3721 (déterminant) et 3724 Non déterminant)

382 = 3822 (déterminant)

531 = 5313 (non déterminant)

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Non renseigné

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	81569	*Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790*	*Aulne glutineux, Verne*	Reproduction certaine ou probable					
	84306	*Asperula cynanchica L., 1753*	*Herbe à l'esquinancie, Aspérule des sables*	Reproduction certaine ou probable					
	87540	*Caltha palustris L., 1753*	*Populage des marais, Sarbouillotte*	Reproduction certaine ou probable					
	88578	*Carex hostiana DC., 1813*	*Laîche blonde*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Bailly G.				2006 - 2006
	88626	*Carex leporina L., 1753*	*Laîche Patte-de-lièvre, Laîche des lièvres*	Reproduction certaine ou probable					
	88752	*Carex panicea L., 1753*	*Laîche millet, Faux Fenouil*	Reproduction certaine ou probable					
	88802	*Carex pulicaris L., 1753*	*Laîche puce, Carex pucier*	Reproduction certaine ou probable					
	91398	*Cirsium rivulare (Jacq.) All., 1789*	*Cirse des ruisseaux, Cirse de Salzbourg*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	94259	*Dactylorhiza incarnata (L.) Soó, 1962*	*Orchis incarnat, Orchis couleur de chair*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Bailly G.				2006 - 2006
	96465	*Epipactis palustris (L.) Crantz, 1769*	*Épipactis des marais*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Bailly G.				2006
	98717	*Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879*	*Reine des prés, Spirée Ulmaire*	Reproduction certaine ou probable					
	99828	*Genista tinctoria L., 1753*	*Genêt des teinturiers, Petit Genêt*	Reproduction certaine ou probable					
	100607	*Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813*	*Gymnadénie moucheron, Orchis moucheron, Orchis moustique*	Reproduction certaine ou probable					
	108718	*Molinia caerulea (L.) Moench, 1794*	*Molinie bleue*	Reproduction certaine ou probable					
	110227	*Ononis repens L., 1753*	*Bugrane maritime*	Reproduction certaine ou probable					
	113260	*Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840*	*Roseau, Roseau commun, Roseau à balais*	Reproduction certaine ou probable					
	113639	*Pinguicula vulgaris L., 1753*	*Grassette commune, Grassette vulgaire*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Dehondt F.				2006 - 2006
	113703	*Pinus sylvestris L., 1753*	*Pin sylvestre*	Reproduction certaine ou probable					
	114011	*Platanthera bifolia (L.) Rich., 1817*	*Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	121792	*Scirpus sylvaticus L., 1753*	*Scirpe des bois, Scirpe des forêts*	Reproduction certaine ou probable					
	121960	*Scorzonera humilis L., 1753*	*Scorsonère des prés, Petit scorsonère, Scorzonère humble*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Bailly G.				2006 - 2006
	128077	*Typha latifolia L., 1753*	*Massette à larges feuilles*	Reproduction certaine ou probable					

7.3 Espèces à statut réglementé

Non renseigné

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Adriaens A.		
	Bailly G.		
	Dehondt F.		
	Mora F.		
	Regazzoni S.		
	Sardet E.		